

# Parc éolien d'Andilly-les-Marais



# Tour de Table

## Animateurs



- **A Nous l'Énergie ! renouvelable et solidaire 17 – Guy Martin - Administrateur**



- **Commune d'Andilly-les-Marais – Sylvain Fagot - Maire d'Andilly-les-Marais**



- **Communauté de Commune Aunis Atlantique – Jean-Marie Bodin - VP Transition Ecologique et Mobilités**



- **Terra Energies - Mathieu Goddefroy - Directeur**



- **VALOREM – Mathieu Bernard – Responsable d'agence**

# Historique du projet

## Octobre 2017

- Délibération favorable en faveur du projet éolien

## Novembre 2018

- Intégration de la participation citoyenne dans le projet

## Avril 2019

- Début du partenariat avec la Communauté de Communes Aunis Atlantique qui entre dans le Comité de Pilotage

## Juillet 2020

- La société de projet « Parc éolien Andilly-les-Marais » est créée, elle dépose la demande d'autorisation environnementale

## Mars 2018

- Valorem est retenu comme développeur du projet

## Février 2019

- Début du partenariat avec le fonds d'investissement régional Terra Energie

## Décembre 2019

- Premier comité de suivi

## Janvier 2020

- Premier atelier habitant

## Mutualisation foncière :

Démarche commencée en février 2019 et aboutie en novembre 2019

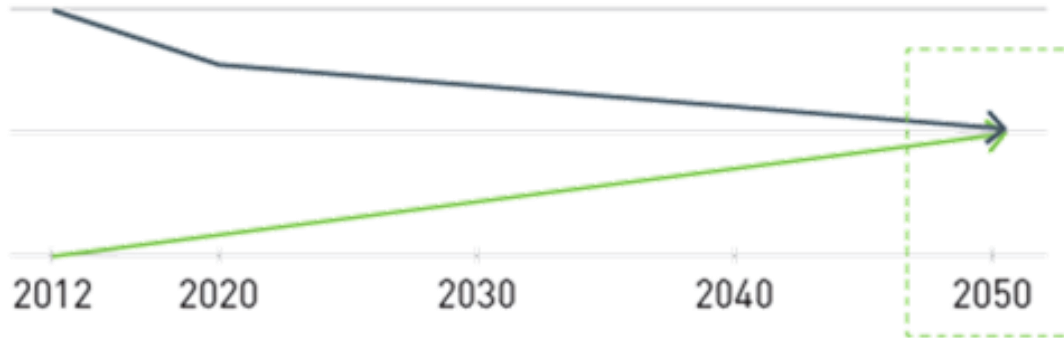


# Ordre du jour

- **Contexte énergétique d'Aunis Atlantique**
- **Présentation par Valorem du déroulé du projet et des aspects techniques**
- **Présentation par ANE!rs17 de l'aspect citoyen du projet, de ses spécificités**
- **Présentation des outils de communication**
- **Présentation du calendrier prévisionnel**

# Ambition TEPOS

- Objectif : neutralité énergétique à l'horizon 2050



**BAISSE DES  
CONSOUMATIONS**

**PRODUCTION  
D'EnR**

# Implication locale

Des ressources naturelles locales

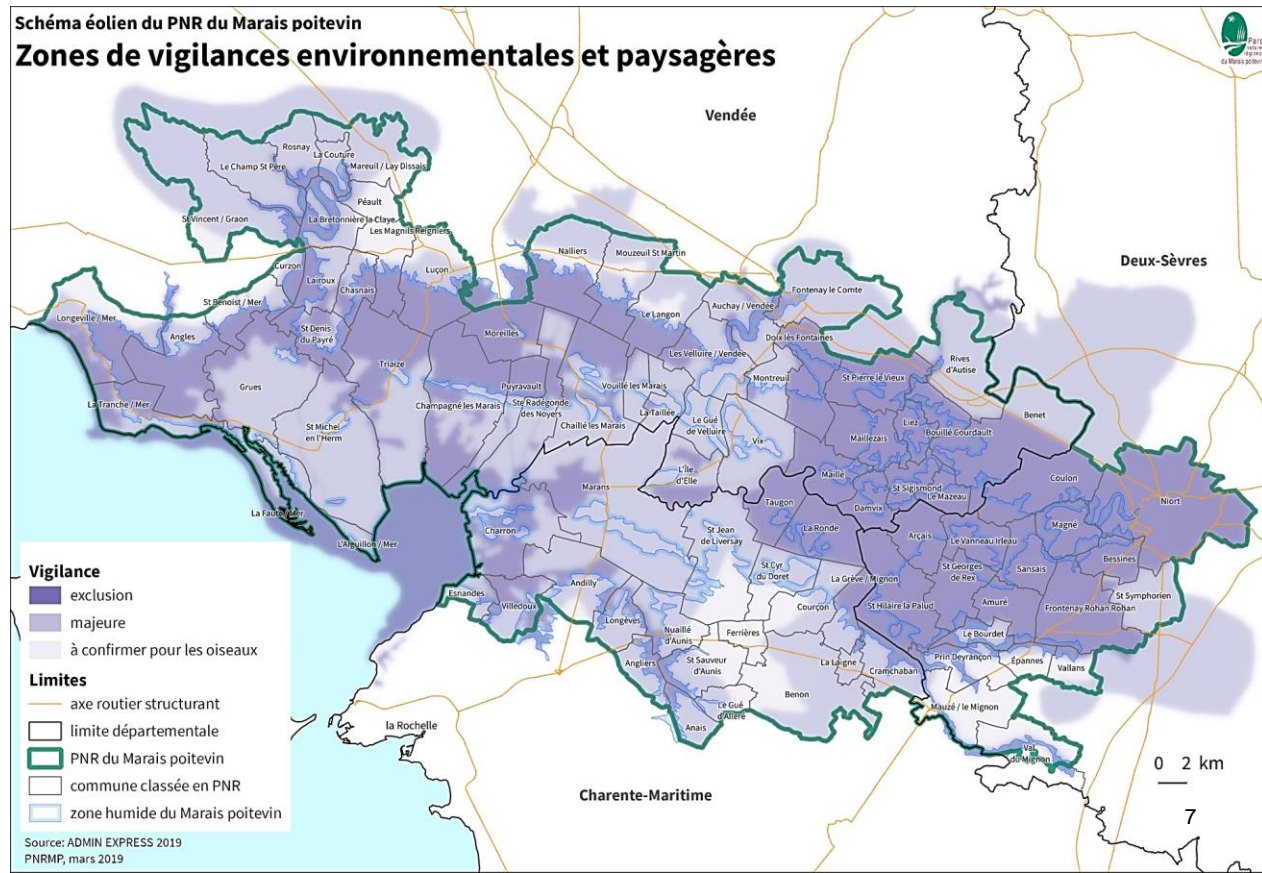
Un mix énergétique décarboné



# Préserver l'environnement et le paysage

Prévoir le mix énergétique dans le PLUI et le PCAET :

→ Prise en compte du schéma éolien du PNR dans le PLUI avec intégration des zones Aenr.

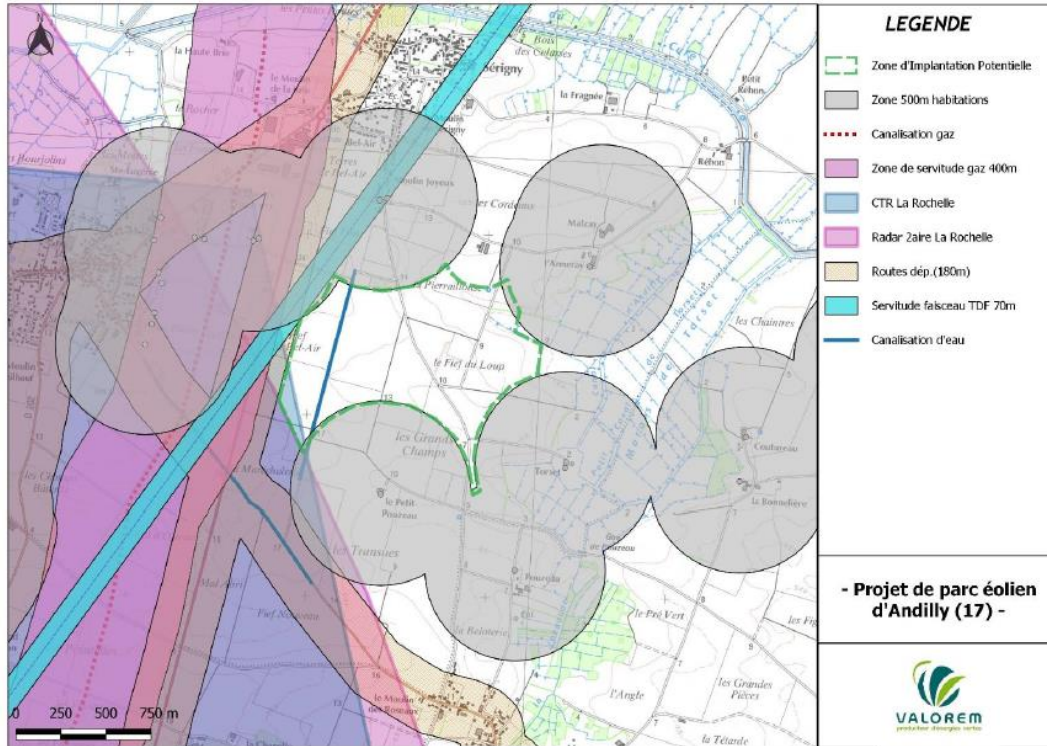


# **Etat initial du site**

Enjeux paysagers, environnementaux et  
acoustiques



# Zone d'Implantation Potentielle



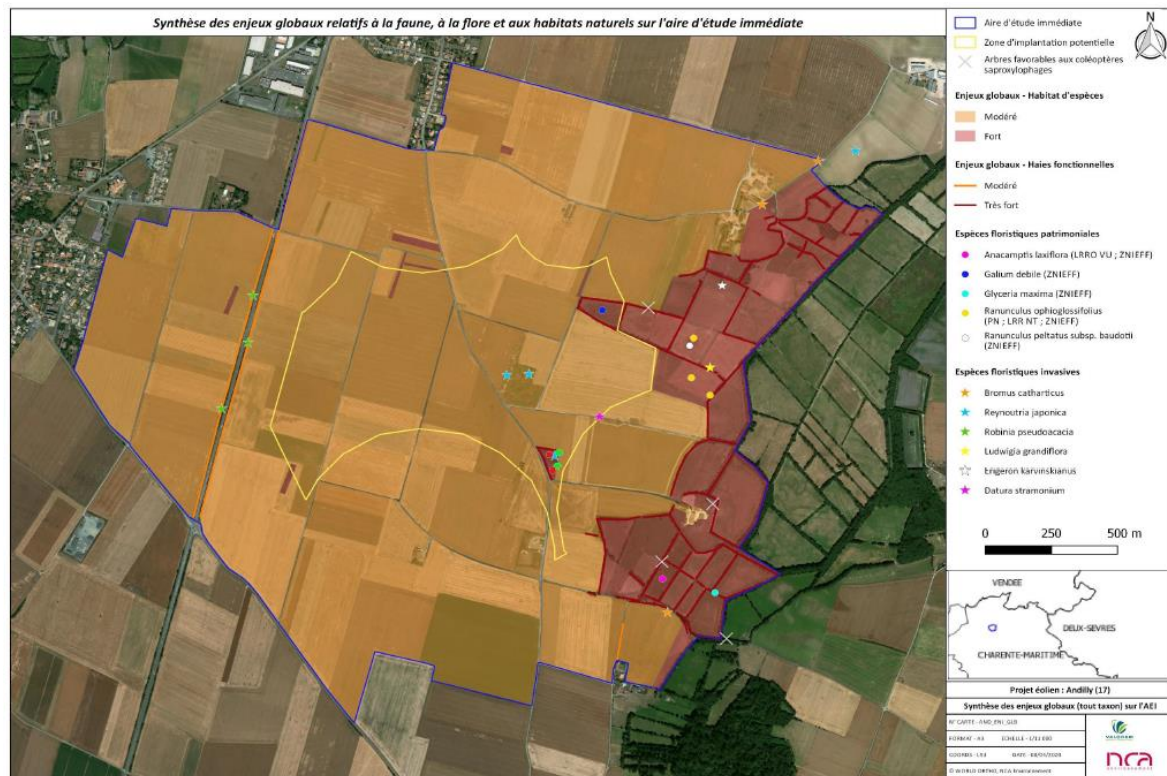
## Mutualisation foncière

- ANE!rs17 a animé une démarche de mutualisation des retombées économiques du foncier :

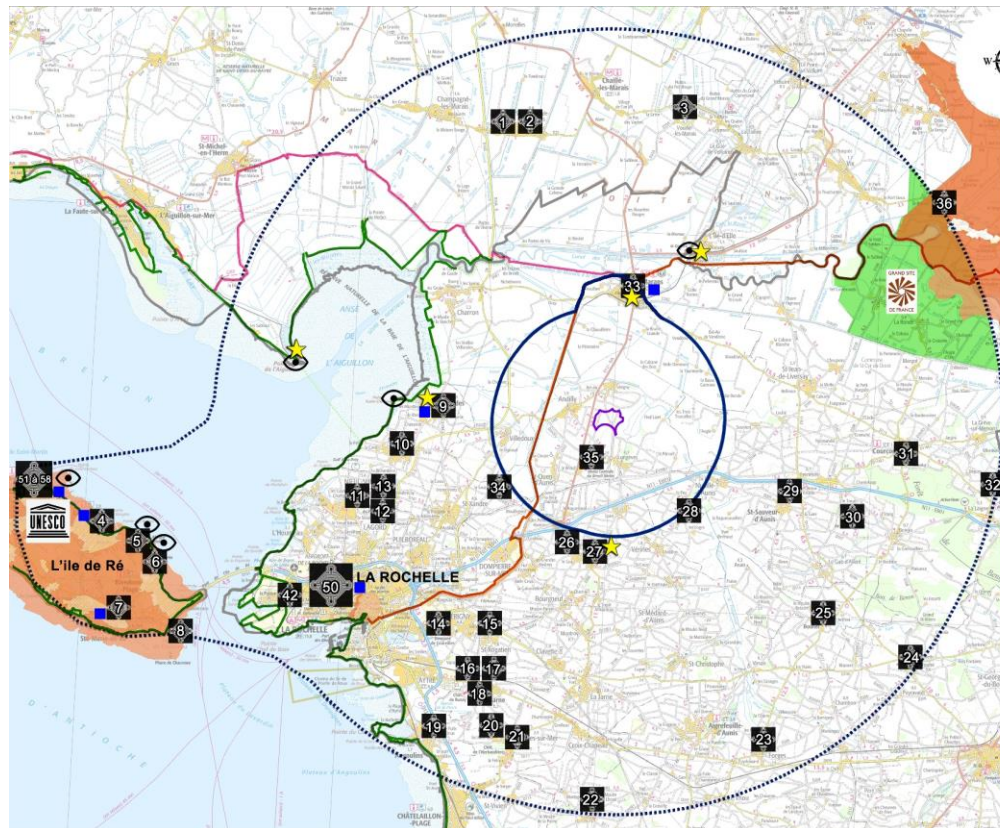
**Tous les propriétaires et exploitants inclus dans la ZIP – déterminée en fonction des contraintes réglementaires – perçoivent des loyers.**

# Enjeux environnementaux

## Aire d'étude immédiate



# Enjeux paysagers

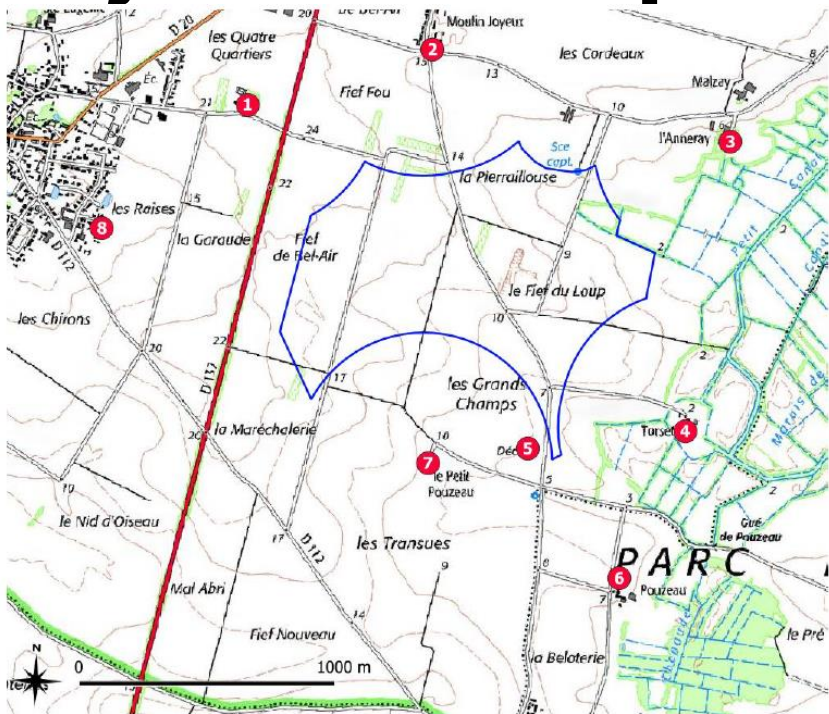


## Le patrimoine architectural paysager et le tourisme

PROJET EOLIEN D'ANDILLY (17)

- PATRIMOINE REGLEMENTE**
-  MONUMENTS HISTORIQUES
  - SITES PROTEGES LOI 1930
    -  Site classé
    -  Site inscrit
  -  OPERATION GRAND SITE  
Grand site de France Labellisé
  -  SITE UNESCO  
Bien inscrit au patrimoine mondial
  -  ZPPAUP AVAP
- TOURISME**
-  VOIES VELO  
Sentier du littoral
  -  Vélodysée
  -  Vélo Francette
  -  PANORAMA
  -  Enjeux de visibilité
- Aires d'études**
-  Aire d'étude immédiate (ZIP) <sup>6</sup>
  -  Aire d'étude rapprochée ( 1 km de la ZIP)
  -  Aire d'étude éloignée (±8.7 km de la ZIP élargie à 30 km)
- Limites administratives**
-  Limites départementales et régionales
- 0 2,5 5 Kilomètres

# Enjeux acoustiques



Les niveaux sonores sont globalement compris entre 23,0 et 45,5 dB(A) la nuit et entre 33,5 et 53,5 dB(A) le jour, pour des vents compris entre 3 et 9 m/s à 10 m de hauteur.

Localisation des groupes d'habitations pour lesquels a été établi l'état initial d'acoustique

# Implantation retenue

Aménagement, mesures mises en place et  
chiffres clés du projet

# Variante d'implantation 3 :

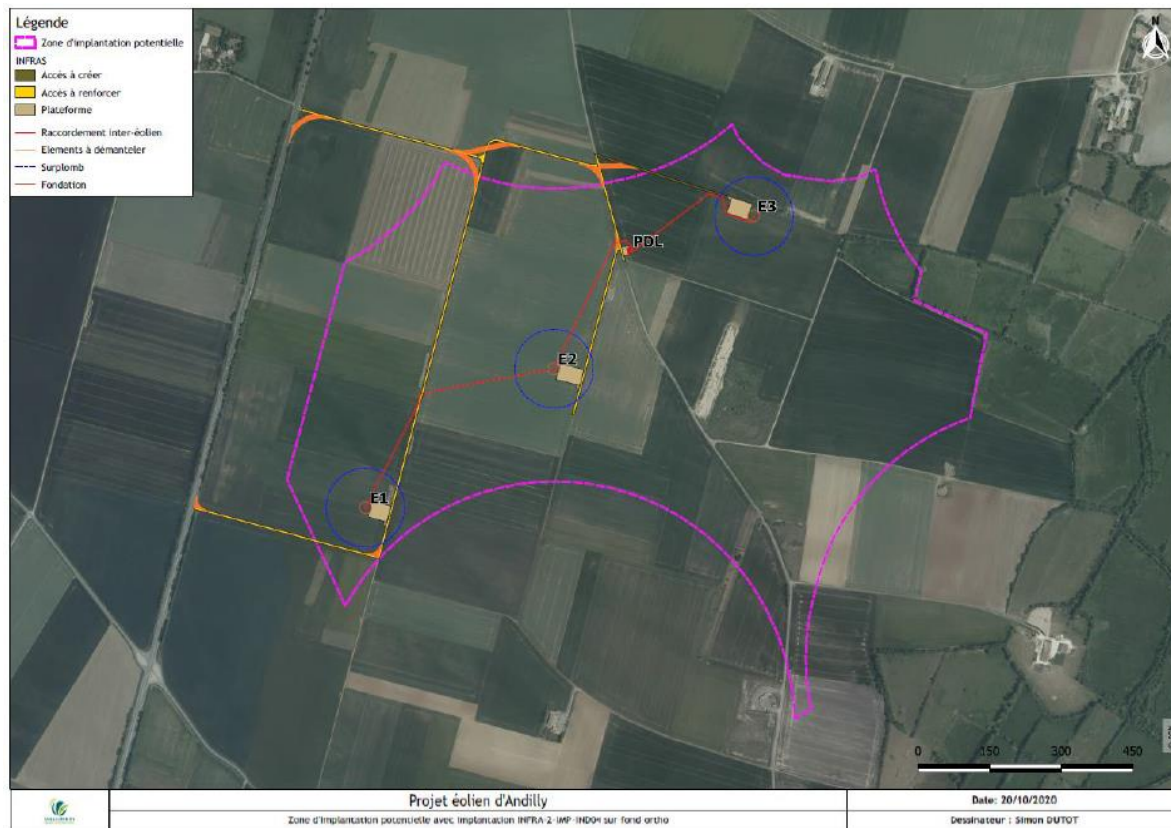
## Variante retenue



### Atouts :

- Respect des contraintes issues des études d'impact (acoustique, paysage, environnement, etc.)
- Moindres impacts acoustiques / plus grande distance aux habitations,
- Moindres impacts environnementaux : respect des distances aux haies / alignement avec l'axe migratoire,
- Moindres impacts paysagers : alignement avec les éoliennes de Longèves / agencement lisible depuis le paysage environnant (baie de l'Aiguillon notamment)

# Aménagement du site



3 éoliennes comportant les caractéristiques suivantes :

- Hauteur maximum en bout de pôle : 200 m
- Hauteur maximum en sommet de nacelle : 135 m
- Diamètre maximale du rotor : 162 m
- Puissance unitaire maximum : 6MW

# Mesures mises en place

Quelques exemples de mesures de réduction prises pendant la phase chantier

- **Adapter le chantier à la vie locale**
- **Suivi écologique de chantier**
- **Prendre des mesures de sécurité pour le passage des convois exceptionnels**
- **Choix d'une période optimale pour la réalisation des travaux**



# Mesures mises en place

Quelques exemples de mesures de réduction prises pendant la phase d'exploitation

- **Plan de bridage contre les nuisances sonores**
- **Synchroniser les feux de balisage**
- **Bridage des éoliennes durant les travaux agricoles**
- **Plantation de linéaires de haies bocagères**
- **Suivi de mortalité des oiseaux et des chauves-souris**
- **Rétablir rapidement la réception de la télévision en cas de brouillage**

# Chiffres clés du projet

- **Montant de l'investissement total : entre 25 et 27 M€**
- **Prévision du productible : 38-42 GWh par an**
- **17 472 T de CO<sub>2</sub> évitées par an**
- **9.500 eq foyers**

# Concertation

# Déroulement de la concertation

Choix d'une concertation avant l'enquête publique pour associer les habitants le plus en amont possible

ANE!rs17 est pilote pour le COPIL



Mission en partie confiée à l'IFREE  
en 3 étapes

➤ Réalisation d'un diagnostic  
préalable

➤ Dispositif de dialogue  
articulé autour d'ateliers  
d'habitants

➤ Comité de suivi

# Déroulement de la concertation

Identification de grandes thématiques et de questions

1<sup>er</sup> atelier habitants  
Janvier

2019

2020

2<sup>ème</sup> atelier habitants  
Février

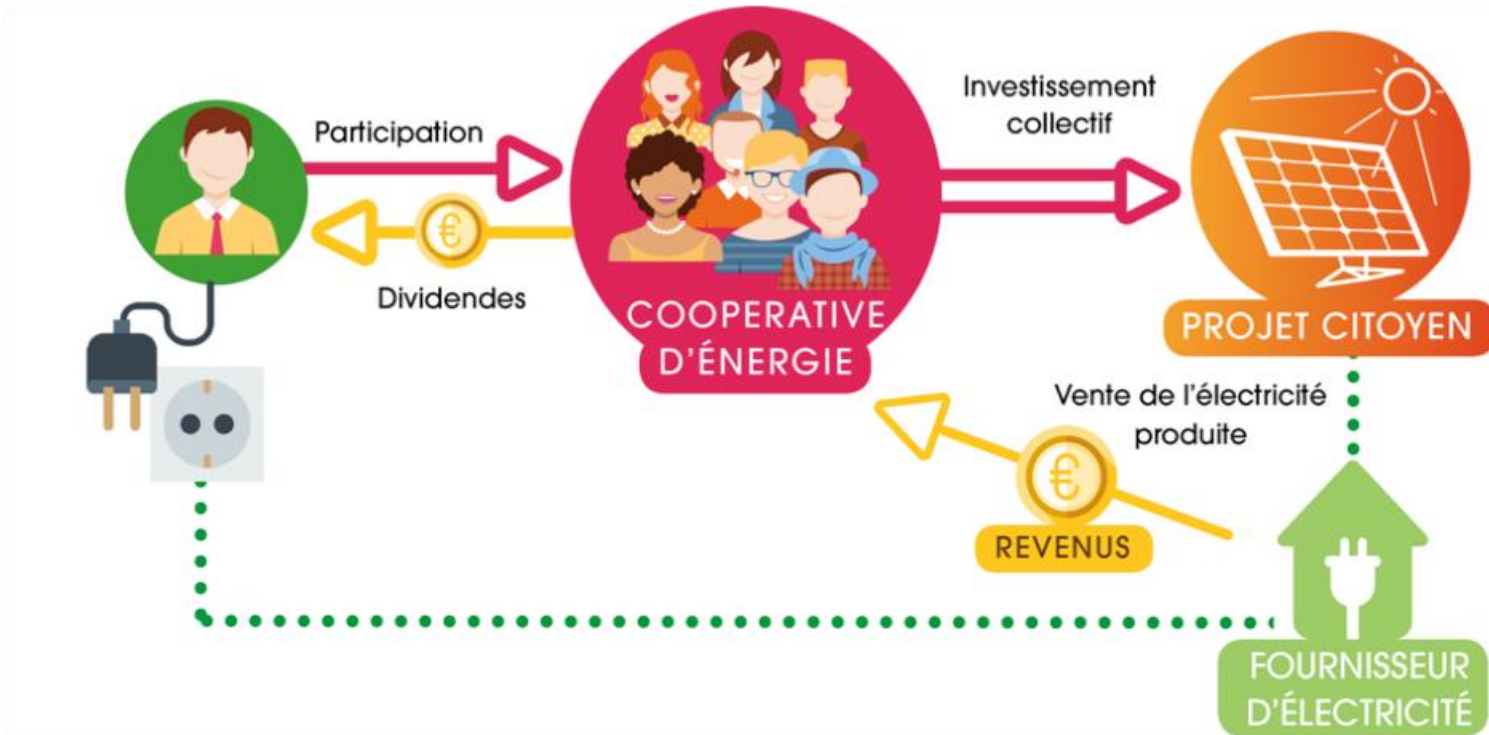
Travail sur les spécificités du projet (implantation et société citoyenne)

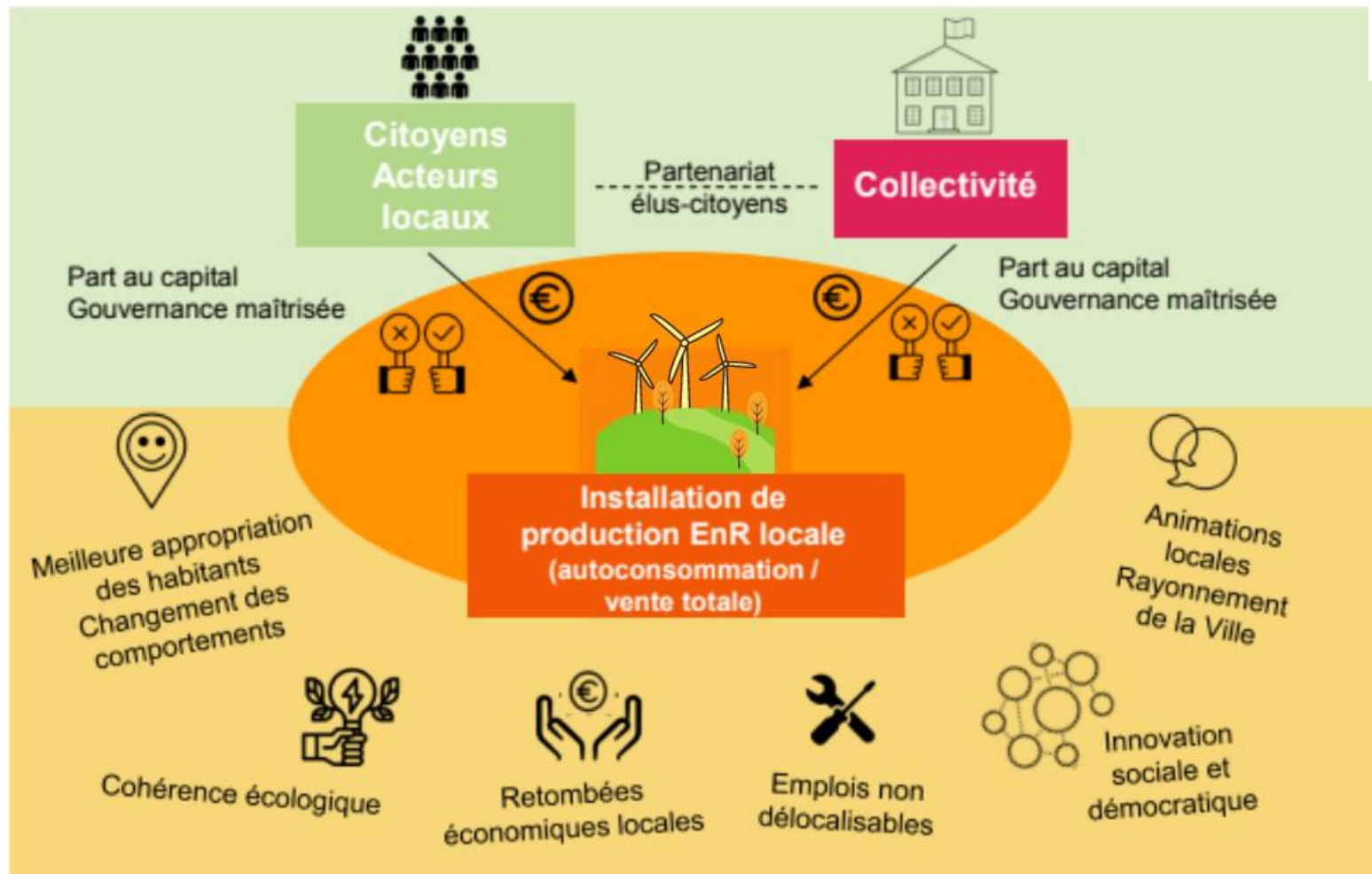
Retour sur les précédents atelier et préparation de l'enquête publique

3<sup>ème</sup> atelier habitants  
Mars

2021

# Une société citoyenne, qu'est-ce que c'est ?





# Processus de création de la société citoyenne

1<sup>ère</sup> réunion le 4 février 2021

- Permet la création de 3 groupes de travail

➤ statut/valeurs

➤ projets

➤ mobilisation

7 avril réunion plénière de restitution

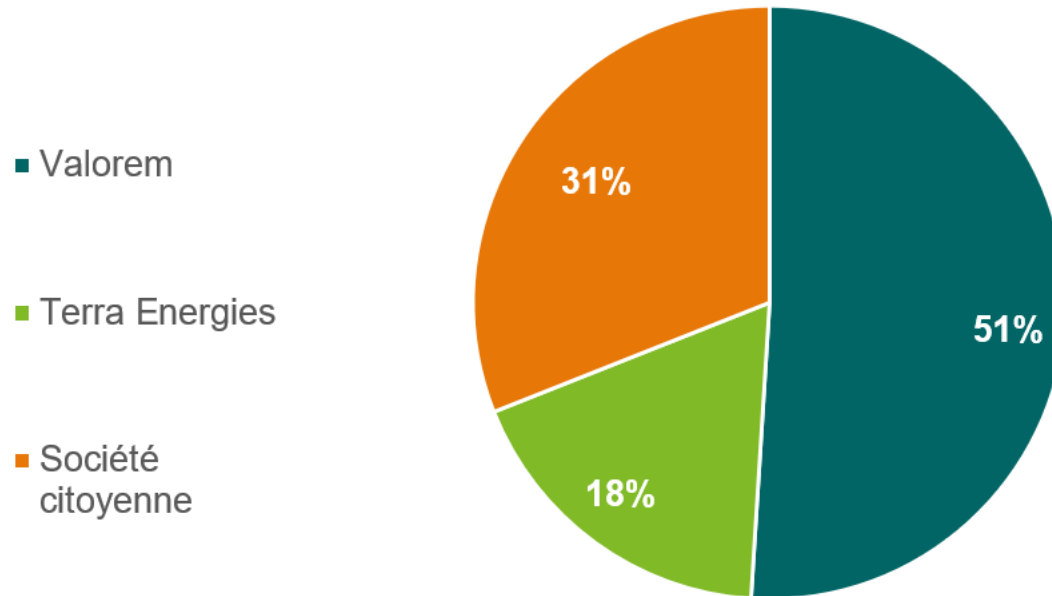
Objectif de création fin 2021/début 2022



# La répartition du capital de PEAM

Société de projet PEAM (Parc éolien d'Andilly-les-Marais)

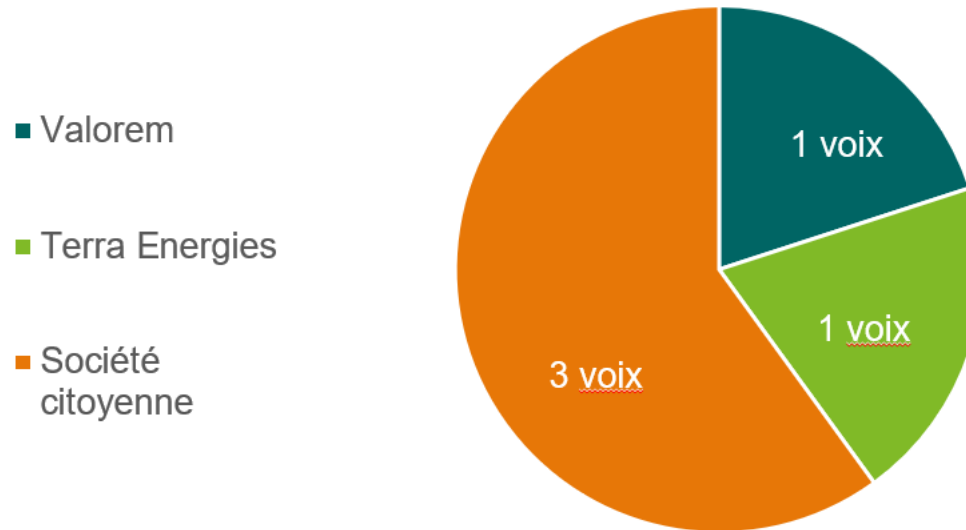
Part dans la société de projet PEAM



# La gouvernance de PEAM

Société de projet PEAM (Parc éolien d'Andilly-les-Marais)

Gouvernance du COPIL de PEAM

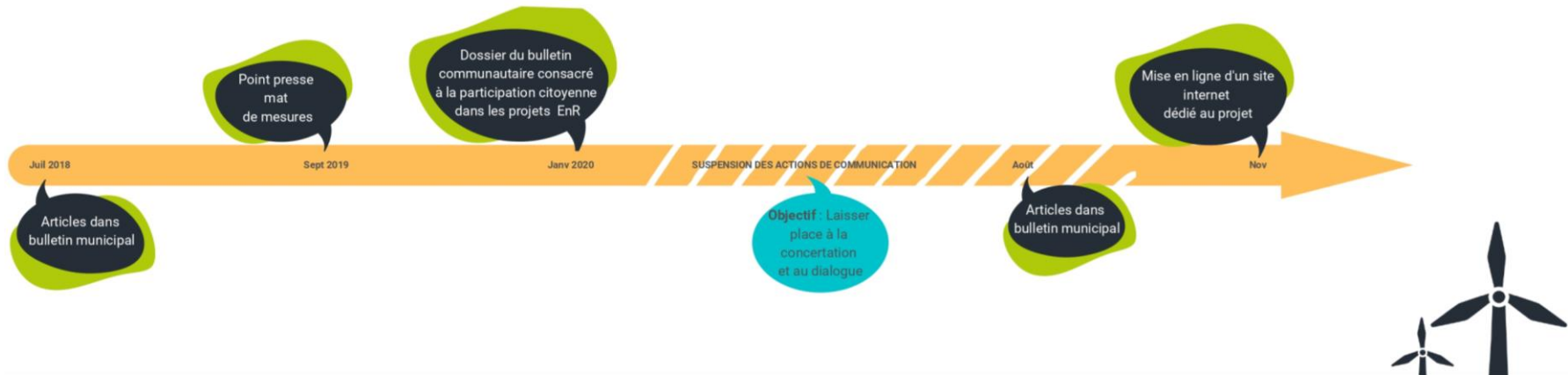


Co-développement du projet : Valorem – Commune – CDCAA – ANE!rs17

# Outils de communication

# Actions de communication et d'information

## DES CHOIX DE COMMUNICATION EN FAVEUR DU DIALOGUE



# Actions de communication et d'information

Parution dans le bulletin communal et communautaire

Andilly Le bulletin n° 15

[Municipalité en action]



**Journée Citoyenne**

**Projet éolien**

Le comité de réflexion sur l'éolien, accompagné de Monsieur le Maire, a rencontré 5 entreprises de développement éolien, au mois de février.

Elles ont toutes été auditionnées selon des critères établis préalablement afin d'évaluer les propositions techniques, financières, environnementales et les moyens d'accompagnement mis en œuvre par ces entreprises.

Le bilan sera présenté à l'ensemble des élus lors du conseil municipal du mois de mars. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier dans les prochains bulletins.

La prochaine journée citoyenne aura lieu le samedi 26 mai 2018.

Les bulletins d'inscription seront à votre disposition en mairie à partir du 16 avril 2018.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE


# ÉNERGIES positives

Le magazine des habitants d'Aunis Atlantique

#15  
JANVIER 2020

Communauté de Communes Aunis Atlantique

Rassemblons nos énergies



**Dossier**  
UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
LOCALE ET CITOYENNE

09 | Actualités  
Objetif : emplois !

17 | Portrait  
Aline Caillaud-Pochet,  
la Pie Pistrelle fait  
son nid à la Briqueterie

# Site internet du projet

Mis en ligne et diffusé le 1<sup>er</sup> novembre 2020



ACCUEIL LE PROJET ÉOLIEN L'ÉNERGIE CITOYENNE QUI SOMMES NOUS ? CONTACT

## UN PROJET ÉOLIEN CITOYEN À ANDILLY



Et si nous produisions ensemble une énergie propre et locale ?

EN SAVOIR PLUS

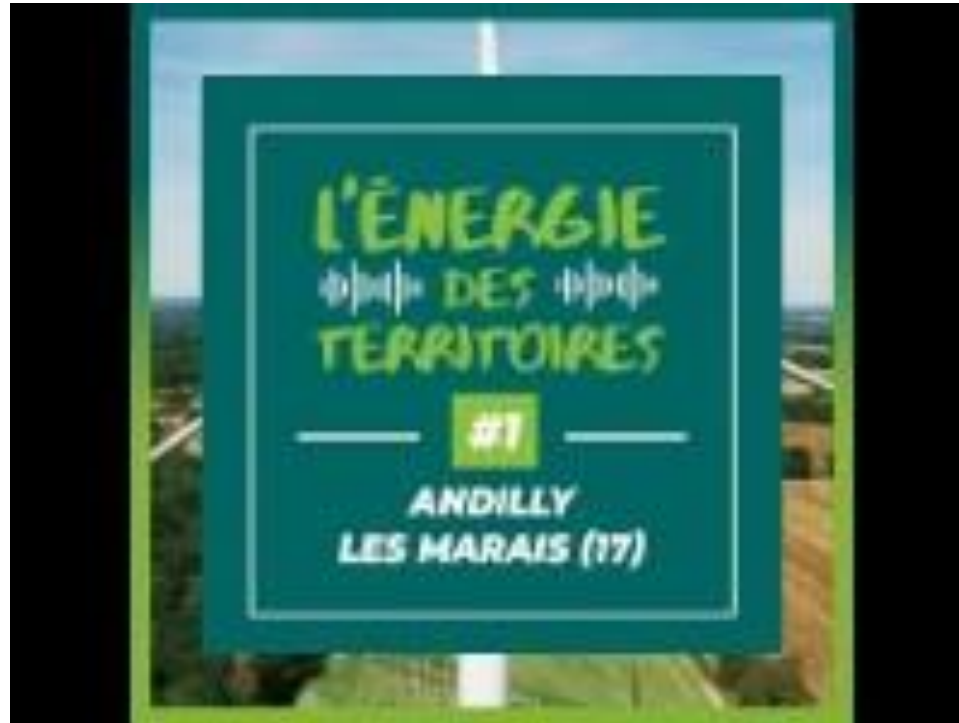
→ Ce site répond à une volonté de transparence et d'échanges avec les habitants poursuivie depuis la genèse de ce projet citoyen éolien inédit en Charente-Maritime. Il évoluera au gré de l'actualité et des interrogations des lecteurs.



<https://eolien-andilly.fr/>

# Vidéo de présentation du projet

Mise en ligne et diffusée sur le site internet [eolien-andilly.fr](http://eolien-andilly.fr) depuis le 13 mars



# Calendrier prévisionnel



# Prochain rendez-vous

Mercredi 24 Mars  
à 18h30  
en visio-conférence

**Atelier habitant**

## INVITATION



## ATELIERS HABITANTS #3

### Réunion d'information

MERCREDI 24 MARS à 18h30 - Visio conférence

#### ORDRE DU JOUR

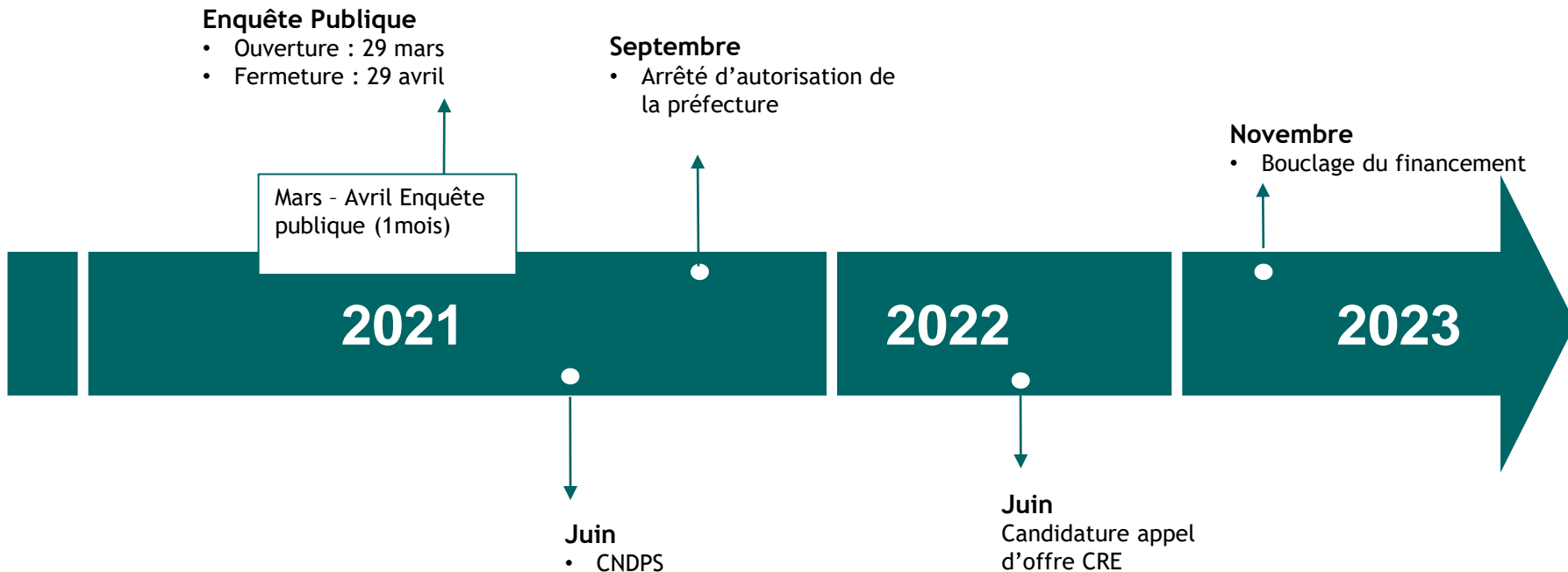
- > Connaître et comprendre le projet citoyen éolien d'Andilly avant la phase de l'enquête publique.
- > Focus sur les enjeux paysagers, biodiversité, bruit et acoustique.

→ Pour recevoir le lien de connexion à la visio,  
merci de vous inscrire ici : <https://cutt.ly/6zUUMCa>

| Clôture des inscriptions mercredi 24 mars à 14h.

# Calendrier prévisionnel indicatif

## Calendrier hors-recours



# Juin 2024 – Andilly les Marais ☺

